

Ainsi, par souci de changement et pour des raisons touchant la sécurité du Canada et la stabilité de l'ordre mondial, empressons-nous ce soir d'approuver la motion à l'étude.

LE MINISTÈRE

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE À LA DÉMISSION DE L'HON. PAUL HELLYER

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, la Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que je revienne à l'appel des motions?

Des voix: D'accord.

M. Walker: Le premier ministre a dit au début de la séance que la correspondance relative à la démission de l'honorable représentant de Trinity (M. Hellyer), à titre de ministre des Transports, serait déposée à la Chambre. Je tiens donc à déposer maintenant des exemplaires en français et en anglais de cette correspondance.

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE-NORD

MOTION D'ADHÉSION À LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion du premier ministre (M. Trudeau):

Que la Chambre appuie la politique du gouvernement touchant le maintien de la participation du Canada à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, ainsi que l'intention du gouvernement de prendre, à brève échéance et, de concert avec les alliés du Canada, des mesures pour opérer, selon un plan établi et par étapes, une réduction des effectifs des Forces canadiennes en Europe.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, le ministre a laissé entendre récemment dans deux discours, l'un à Calgary et l'autre hier à la Chambre, que notre politique étrangère devrait dicter notre politique de défense et non l'inverse. J'en conviens. J'aimerais montrer qu'au lieu de contribuer à la réalisation des objectifs de notre politique étrangère, la continuation de notre participation à l'OTAN à l'heure actuelle y met plutôt obstacle.

Pour commencer, je voudrais proposer quatre objectifs de notre politique étrangère dont conviendront, je crois, la plupart des Canadiens. D'abord, le maintien de la paix internationale surtout, mais pas exclusivement, entre les puissances nucléaires. Deuxièmement, l'aide aux nations émergentes du monde. Troisièmement, la protection des sociétés démocratiques. Quatrièmement, le maintien de notre souveraineté nationale.

[M. Gillespie.]

L'OTAN est né il y a vingt ans parce que les nations de l'Europe occidentale, affaiblies sur le plan militaire et économique, sentaient venir à juste titre la menace de l'Union soviétique. Le Canada a été l'un des instigateurs de l'OTAN. Nous avons compris la menace soviétique et nous avons répondu comme il convenait en participant à la création de l'OTAN. A ce moment-là nous disposions des ressources militaires et financières dont nos amis de l'Europe occidentale avaient grand besoin. Cependant, vingt ans plus tard, le monde nord-atlantique a changé à deux égards importants. D'abord, l'Europe occidentale est forte tant sur le plan militaire que financier. Bref, les pays de l'Europe occidentale, dans l'ensemble, peuvent satisfaire à leurs besoins militaires.

Voici le deuxième point: depuis un certain temps on reconnaît que le principal instrument de dissuasion contre l'expansion soviétique en Europe occidentale est la puissance nucléaire des États-Unis d'Amérique. Nous savons tous que les États-Unis ne vont pas se retirer de l'OTAN. Quelles conclusions logiques les Canadiens devraient-ils donc tirer? La première, c'est que, du point de vue militaire, on n'a plus besoin de nous. Le premier ministre l'a signalé hier dans son discours et le député de York-Sud a montré cet après-midi les implications logiques de ses propres conclusions à cet égard.

Les Européens de l'Ouest sont tout à fait capables de remplacer notre contribution militaire qui est excellente, mais réduite. La seule raison de rester dans l'OTAN c'est, comme le premier ministre l'a répété, que cette participation serait politiquement avantageuse pour le Canada. A mon avis, si nous continuons d'adhérer à l'OTAN, cela nuira à nos objectifs politiques au lieu de les favoriser.

• (9.20 p.m.)

Envisageons un après l'autre les éléments dont j'ai parlé. D'abord la préservation de la paix internationale. A mon avis, le Canada serait mieux placé pour prendre des initiatives valables s'il essayait d'aboutir à un plan de désarmement acceptable en Europe. Il serait illusoire de croire que l'on pourra y arriver dans le cadre de l'OTAN. Bien sûr, la charte renferme une clause non militaire qui y est depuis 20 ans, mais y a-t-il une seule personne pour croire que les personnalités militaires qui dominent l'OTAN vont proposer un plan de désarmement? Pas plus tard que la semaine dernière, l'OTAN a refusé une offre des pays du Pacte de Varsovie tendant à discuter la question du désarmement.

Les pays de l'Europe occidentale mis à part, nous serions plus acceptables dans le